



E X P O S I T I O N

Hippolyte Foucque : la passion d'une île, l'œuvre d'un maître

12 MARS 1887
1^{ER} AOÛT 1970



Les Poètes de l'Île Bourbon - Sur quelques vers d'Amour de Leconte de Lisle - La Vie intellectuelle à La Réunion





Une enfance endeuillée

MARIE Victor Hippolyte Foucque est né à Sainte-Marie le 12 mars 1887, il est le troisième enfant, et le premier garçon, de Claude Eugène Foucque et de Marie Françoise Virginie Adam de Villiers. Hippolyte et Victor sont deux des prénoms de son grand-père, né avec le siècle, et qui sont alors transmis à chaque génération aux aînés des garçons. La vie coloniale est alors dominée par de nombreuses difficultés. A peine mise en service la Compagnie de chemin de fer et port de La Réunion est en faillite. Sur le plan agricole la situation est également très

EN MOINS D'UN AN, LA TRAGÉDIE S'ABÂT SUR L'ÎLE ET LA FAMILLE FOUCQUE N'EST PAS ÉPARGNÉE. EN EFFET, À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE QUI AFFECTE LA COLONIE VIENT S'AJOUTER UNE CRISE SANITAIRE PROVOQUÉE PAR UN VIRUS, L'INFLUENZA.

difficile, de nombreux propriétaires et usiniers ne peuvent plus honorer leurs engagements auprès d'une puissante société financière, le Crédit Foncier Colonial, présente dans la Colonie depuis la décennie 1860. La crise s'installe avec sa longue litanie d'expropriations alors que la Colonie s'appête à être administrée, pour la troisième fois dans son histoire, par un enfant du pays, le Gouverneur Aimé-Louis Edouard Manès.

C'est dans ce contexte sombre que le père d'Hippolyte, Eugène Foucque, qui, après avoir dirigé avec succès durant de nombreuses années plusieurs grandes propriétés agricoles à Sainte-Marie, s'est installé à son propre compte. Sainte-Marie, dont la population est d'environ 6 000 habitants, en ce dernier tiers du XIX^e siècle, est une commune qui compte une vingtaine d'établissements sucriers et de nombreuses vanilleries qui sont alors réputées pour être les plus belles de la Colonie.

C'est donc à Sainte-Marie, entouré des siens, qu'Eugène Foucque, qualifié par ses contemporains « d'excellent habitant » et « d'expert dans l'ordre de l'agriculture », gère son propre domaine. En 1890, le cercle familial s'agrandit, Nathalie, Marguerite et Hippolyte ont un petit frère, Henry. Mais les jours heureux ne vont pas durer. En moins d'un an, la tragédie s'abat sur l'île et la famille Foucque n'est pas épargnée. En effet, à la crise économique et sociale qui affecte la Colonie vient s'ajouter une crise sanitaire provoquée par un virus, l'influenza.

Tout démarre avec des passagers du navire *Amazon* porteurs du virus que l'Administration, bien qu'avisée de leur état aurait, selon la presse locale, laissés débarquer. La propagation du virus est alors foudroyante. Les médecins sont vite dépassés par l'ampleur de l'épidémie, tous les milieux sont touchés et la Colonie dévastée. Début août 1891, uniquement à Saint-Denis, il n'y a pas moins de 12 décès par jour, ce qui fait écrire au journal *La Vérité*, du 18 Août 1891, « *Tous, grands ou petits en sont ou en ont été atteints, ou encore le seront car nous y passerons tous, c'est certain* ».

Ainsi, Hippolyte Ferry d'Esclands, Président du Conseil général qui, à son retour de Saint-Paul où il est allé prononcer l'hommage funèbre de son collègue Gilles Crestien emporté par l'épidémie, est à son tour mortellement touché et décède le 22 août 1891. Quatre jours plus tard c'est Eugène Foucque qui est frappé par le virus. Lui rendant hommage, un de ses contemporains écrira : « *Sous ses dehors réservés Eugène Foucque cachait une nature faite de serviabilité et de dévouement. Les souffrances d'autrui ne l'ont jamais laissé sans émotion* ».

Eugène Foucque laisse quatre orphelins : Noémie, 20 ans, Marguerite 9 ans, Hippolyte 4 ans et Henry, le benjamin qui a tout juste un an.



LES MANÈS, UNE ILLUSTRE FAMILLE CRÉOLE

Aimé-Louis Edouard Manès, qui est né à Saint-Denis le 12 avril 1835, appartient à une vieille famille créole, dont de nombreux membres sont des acteurs importants de la vie politique coloniale. Son père Valentin Joseph Edouard a été conseiller privé, puis directeur de l'Intérieur pendant plus d'une décennie, avant d'être nommé au même poste en Guadeloupe en 1860. Son oncle paternel, Gaëtan Victor Gustave, a été Maire de Saint-Denis avant d'être délégué de la Colonie à Paris. Plusieurs autres membres de sa nombreuse famille ont occupé, ou occupent, d'importants et stratégiques mandats, tel son cousin par alliance Charles Dureau de Vaulcomte, grand propriétaire, conseiller municipal de Saint-Benoît, président du Conseil général en 1877, député en 1881.

R. Lucas, M. Serviable.

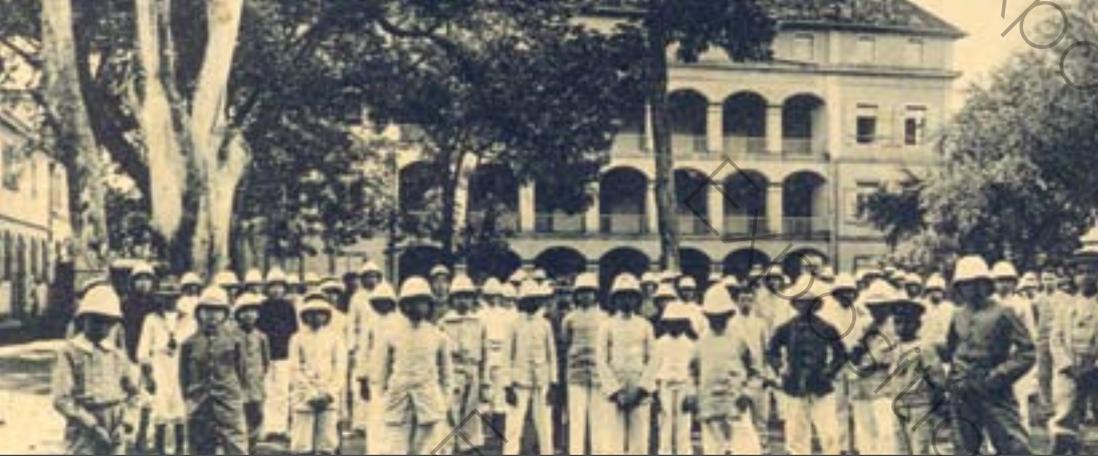
QUARANTAINE OU PAS ?



« C'est par l'*Amazon* que l'influenza, cette maladie épidémique, est entrée dans notre île. [Mais] pour le docteur Desjardins [responsable du contrôle sanitaire des passagers qui débarquent], l'*Amazon* ne comptait pas "d'influenzés", et que la maladie dont nous souffrons avec tant d'acuité en cette période de l'année s'était déjà manifestée à Bourbon l'an dernier, et que toute quarantaine était dès lors inutile. Mais le médecin n'a pas tranché la question. En principe, un paquebot qui porte des influenzés doit-il être mis en quarantaine ? Il faudrait en finir avec ces débats sur l'opportunité de la quarantaine.

Un texte de loi devrait énumérer les maladies épidémiques nécessitant soit le refus de débarquement soit l'internement des passagers dans un lazaret ».

La Vérité, 19 août 1891.



Les années lycéennes

C'EST fin juin 1894, qu'Hippolyte Foucque intègre le lycée de la Colonie qui n'a pas encore pris le nom du grand poète réunionnais. Nous sommes dans le dernier mois de l'année scolaire et Hippolyte, qui a tout juste 7 ans, est inscrit en cours préparatoire. Le lycée ne dispose pas encore d'une classe enfantine. Le jeune élève ignore certainement qu'il fait son entrée au lycée alors que l'Inspection d'Académie, appelée Vice-rectorat, s'apprête à être supprimée. C'est chose faite avec le décret du 24 juillet 1895. Le 20 septembre 1895, Paul Grec, ancien élève

DANS LE BULLETIN DE DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DU LYCÉE, IL EST NOTÉ, EN INTRODUCTION DE LA LISTE DES LAURÉATS DU COURS PRÉPARATOIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894, « QU'UN PRIX SPÉCIAL POUR SA BONNE CONDUITE ET SON TRAVAIL A ÉTÉ ACCORDÉ À L'ÉLÈVE HIPPOLYTE FOUCQUE QUI N'EST ENTRÉ DANS LA CLASSE QU'AU DERNIER MOIS DE L'ANNÉE ».

de l'École Normale Supérieure, qui est le dernier Inspecteur d'Académie de La Réunion, nomme son successeur à la direction de la nouvelle administration. Cette nouvelle administration prend le nom de Service de l'Instruction publique (SIP) et elle est dirigée par le Proviseur qui prend le titre de « *Chef du SIP* ». Ce responsable cumule alors les deux fonctions, diriger l'Instruction publique de la Colonie tout en étant Proviseur du lycée. Un lycée qui comprend, après la liquidation de l'École Normale (1897), un établissement annexe, le Cours Normal. Cet établissement sans moyens ni locaux, qui est rattaché au lycée, assure désormais dans la Colonie la formation des instituteurs.

C'est le proviseur Mounier qui succède au Vice-recteur Grec à la direction de l'Instruction publique. Sur le plan de l'École, ce qui caractérise alors la période, c'est la mise en œuvre des mesures de laïcisation en direction des deux congrégations enseignantes, les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Soeurs de Saint-Joseph de Cluny, qui dominaient jusqu'alors le développement de l'école élémentaire dans la Colonie. C'est ainsi que l'établissement des Frères, en charge de la scolarisation des garçons, qui est situé au centre-ville de Saint-Denis, à sa laïcisation, prend, en raison de son implantation, le nom

d'école Centrale. Quant aux Soeurs de Saint-Joseph de Cluny, dont les écoles accueillent les filles, la laïcisation de leurs établissements ne s'opère qu'en 1901 et 1902. Retenons de cette organisation de l'Instruction publique qu'elle restera, après avoir tenté d'assimiler le système scolaire à celui en vigueur dans un département, inchangée jusqu'à la fin de la période coloniale. Facétie de l'Histoire, c'est le jeune Foucque qui démarre ses années lycéennes avec cette nouvelle organisation de l'Instruction publique dans la Colonie qui sera le dernier Chef du SIP et... le premier Inspecteur d'Académie quand le Vice-rectorat sera rétabli à la départementalisation.

En attendant, si le jeune Hippolyte rejoint sa classe au lycée en juin 1894, une chose est acquise, cette situation ne le pénalise nullement. En effet, dans le Bulletin de Distribution solennelle des Prix du lycée, il est noté, en introduction de la liste des lauréats du cours préparatoire pour l'année scolaire 1893-1894, « *qu'un prix spécial pour sa bonne conduite et son travail a été accordé à l'élève Hippolyte Foucque qui n'est entré dans la classe qu'au dernier mois de l'année* ». Une attitude et une aptitude au travail qui seront celles d'Hippolyte Foucque pendant toutes ses années lycéennes comme peuvent en témoigner les *Bulletins de Distribution* solennelle des prix, année après année. En 1904, le baccalauréat est pour le lycéen Hippolyte Foucque une simple formalité.

LES EXERCICES MILITAIRES AU LYCÉE VUS PAR UN TOURISTE MAURICIEN



« L'établissement est aujourd'hui organisé militairement à l'instar des lycées et collèges de la Métropole française. Les lycéens font, déjà au jardin colonial, les exercices militaires avec autant d'habileté que les troupes de la garnison. C'est merveille de les voir, dans leurs exercices, traversant les rues de Saint-Denis, les plus âgés, le chassepot sur l'épaule, et les plus jeunes, incapables encore de porter le fusil, se contentant de marches et contre-marches. "*Honneur aux enfants de Bourbon*". Nos vœux les plus sincères pour l'avenir d'une Colonie amie ».

Charles Leal, 1878.

HIPPOLYTE FOUCQUE, UN PARCOURS D'EXCELLENCE



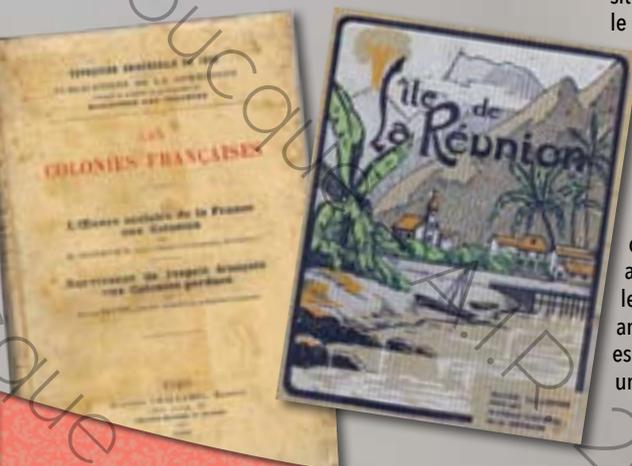
- Prix d'Excellence.
- Langue française, 1^{er} Prix.
- Thème latin, 1^{er} Prix.
- Version latine, 1^{er} Prix.
- Exercice grec, 1^{er} Prix.
- Histoire-Géographie, 1^{er} Prix.
- Arithmétique, 1^{er} Prix.
- Histoire naturelle, 2^e Prix
- Récitation, 1^{er} Prix.

Classe de 5^e, 1899-1900, distribution solennelle des Prix

LA RÉUNION ISOLÉE

« C'est une triste situation que celle qui nous est faite par l'absence de communications rapides et directes, non seulement avec la Métropole mais encore avec le reste du monde. Maurice, qui est à quelques heures de La Réunion, est en communications directes avec toutes les parties du globe, tenue au courant par son câble de tous les événements, de tous les faits qui se produisent. Par elle, nous pourrions, nous aussi, savoir tout ce qui peut nous intéresser. Eh bien ! par le fait de notre isolement, nous en sommes aussi éloignés de l'Europe que du Kamchatka ! Nous sommes, pendant des semaines, à moins d'un hasard, dans l'ignorance des événements qui peuvent le plus nous intéresser ».

Le Ralliement, 7 février 1895.





Les Foucque à Paris

LES études secondaires brillamment achevées, c'est en métropole que le jeune Foucque doit poursuivre ses études. Pour Hippolyte, comme pour les sujets les plus doués des générations qui l'ont précédé au lycée, effectuer des études supérieures implique forcément de quitter la Colonie. Mais, cela n'a pas toujours été forcément le cas. En effet, sous la Restauration la Colonie a disposé d'un établissement d'enseignement supérieur. Mais

C'EST À PARIS QU'HIPPOLYTE FOUQUE ENTAME SES ÉTUDES UNIVERSITAIRES. AU TERME D'UN SECONDAIRE CLASSIQUE AU LYCÉE LECONTE-DE-LISLE, HIPPOLYTE FOUQUE CHOISIT LES ÉTUDES DE LETTRES ET S'INSCRIT À LA SORBONNE.

limité aux seules études de Droit, il n'offrait que les deux premières années d'enseignement. Créé en 1825, à l'initiative d'un avocat installé à Saint-Denis, Maître Lesueur, l'établissement qui prend d'abord le nom d'École de jurisprudence puis d'École de Droit, va connaître un fonctionnement très irrégulier avant de fermer définitivement ses portes en 1836. En fait, les autorités gouvernementales, souvent mises devant le fait accompli par les divers acteurs qui, à Bourbon, poussent à la création d'un établissement d'enseignement supérieur, sont farouchement opposées au projet. Les études secondaires achevées, c'est donc en France que l'élite lycéenne coloniale doit poursuivre sa formation.

La Colonie met alors en place un système de bourses à l'attention d'un certain nombre d'étudiants nécessiteux. Ces bourses, quand Foucque entame ses études, sont peu nombreuses, elles concernent à peine au total une dizaine d'étudiants. Mais il est vrai que les bourses suscitent des polémiques permanentes dans la Colonie car, au terme de leurs études, peu de boursiers regagnent La Réunion. L'utilité des bourses est donc à peine discutée,

leurs opposants considérant qu'elles agissent comme autant d'encouragement à l'absentéisme. C'est à partir de 1906 que les bourses sont attribuées avec de plus grandes libéralités sans que pour autant les polémiques sur leur bienfondé aient disparu. Dans la première décennie du XX^e siècle, la proportion d'étudiants boursiers qui regagnent La Réunion est d'environ 1 sur 5 parmi ceux qui ont réussi leurs études et 1 sur 8 parmi ceux qui ont échoué. Ce sont les études de médecine, pharmacie et dentaire

comprises, qui attirent le plus grand nombre d'étudiants réunionnais puis viennent des études de Lettres et de Droit et loin derrière toute la palette des études scientifiques et techniques. Quant au choix des villes universitaires c'est de très loin Paris qui s'impose, suivi de Montpellier, puis de rares autres destinations marginales.

C'est à Paris qu'Hippolyte Foucque entame ses études universitaires. Au terme d'un secondaire classique au lycée Leconte-de-Lisle, Hippolyte Foucque choisit les études de Lettres et s'inscrit à la Sorbonne. Mais à Paris, c'est en famille qu'Hippolyte Foucque se retrouve durant toutes ses années d'études universitaires. En effet, ont pris le bateau au port de La Pointe des Galets avec Hippolyte, sa mère, sa sœur Marguerite et Henry son plus jeune frère. C'est au prestigieux Lycée Henri IV qu'Henry, tout aussi doué que son aîné, achève ses études secondaires. Mais contrairement à Hippolyte, Henri choisit ensuite de faire du Droit. En 1913, Hippolyte, qui a 26 ans, est brillamment reçu à l'agrégation de Lettres.

LE CYCLONE DES 21 ET 22 MARS 1904



C'est un cyclone d'une rare violence qui s'abat sur La Réunion. Les pertes en vies humaines sont lourdes. Une odeur de mort plane sur l'île. L'économie est totalement ruinée et les épidémies s'installent. Mais dès la nouvelle connue, la solidarité fonctionne, dans la région et au niveau gouvernemental.

Madagascar envoie des vivres et des vêtements. Le gouverneur de Maurice prend la tête d'un comité de soutien aux sinistrés réunionnais et fait parvenir le montant de la collecte publique aux autorités réunionnaises. Le gouvernement vote un crédit de deux millions de francs pour venir au secours de la population.

R. Fucas, M. Serviable, 2008.

POUR LE LYCÉE



*De la maison paisible où nous étudiâmes,
Du vaste bâtiment de pierre aux bardeaux gris,
Il ne reste aujourd'hui que de sombres débris,
Gigantesques témoins de l'action des flammes.
(...)*

*... Mais ta destruction ne peut-être éternelle,
Demeure séculaire où nous avons grandi,
Car la patrie est là, naissante sous ton aile,
Et c'est un cœur vivant qui dans ton sein bondit.
Tes enfants dévoués, jaloux de leur prestige,
Ne te laisseront pas à ton sort rigoureux ;
Du sinistre ils sauront effacer tout vestige :
Grande tu renâtras, rayonnante sur eux.*

En Souvenir [de l'incendie] du 26 février 1910.
Emmanuel Berthault
[condisciple d'Hippolyte Foucque], 1932.





L'entrée dans la carrière

A la rentrée scolaire 1913-1914, Hippolyte Fouque, le jeune professeur frais émoulu de l'agrégation de Lettres, rejoint Moulins, capitale historique du Bourbonnais. La ville compte un des plus vieux lycées de France. L'établissement, qui est également un des premiers lycées de province, a été créé le 1^{er} mai 1802 et inauguré le 16 juin 1803, par le Premier Consul. Depuis le 14 mars 1895 le lycée porte le nom de Théodore-de-Banville. C'est donc au lycée Banville qu'Hippolyte Fouque, qui doit prendre en charge la chaire de rhétorique, inaugure sa carrière professorale. Mais à Moulins, Hippolyte Fouque ne fait que passer au lycée Banville. Début décembre en effet le jeune agrégé est informé qu'il est détaché, à la demande du Ministère des Colonies, à La Réunion.

VOIR HIPPOLYTE FOUQUE, DONT LES SUCCÈS SCOLAIRES ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU LYCÉE LECONTE-DE-LISLE, REJOINDRE, APRÈS DE BRILLANTES ÉTUDES UNIVERSITAIRES EN SORBONNE, COURONNÉES PAR LE PRESTIGIEUX CONCOURS DE L'AGRÉGATION, LE CORPS PROFESSORAL DE L'ÉTABLISSEMENT, FAIT LA FIERTÉ DE L'INSTITUTION.

Fin janvier 1914, Hippolyte Fouque est de retour dans son île natale. La Colonie, qui a subi des pertes énormes après le passage, quelques mois plus tôt, d'un violent cyclone, est en proie à de graves difficultés. Les finances locales sont très affectées et « la caisse de réserve est vide ou à peu près », a déclaré le Gouverneur Garbit à la session ordinaire du Conseil général, quelques mois auparavant. C'est dans ce contexte difficile où le pire est à venir, qu'Hippolyte Fouque pousse, à la rentrée du 1^{er} février 1914, les portes du lycée Leconte-de-Lisle, retrouvant ainsi l'établissement qu'il fréquenta toute sa scolarité durant.

Voir Hippolyte Fouque, dont les succès scolaires ont marqué l'histoire du lycée Leconte-de-Lisle, rejoindre, après de brillantes études universitaires en Sorbonne, couronnées par le prestigieux concours de l'agrégation, le corps professoral de l'établissement, fait la fierté de l'institution. C'est un second professeur agrégé que compte désormais le lycée Leconte-de-Lisle. Fierté de l'établissement donc mais aussi espoir pour le Proviseur, Chef du SIP, de voir en ce recrutement le début d'un nouveau cycle qui permettrait de renforcer et renouveler le corps professoral du lycée.

En effet, depuis quelques années alors que les effectifs du lycée sont dans une dynamique de progression soutenue, l'établissement a du mal à recruter du personnel enseignant. Conséquence, le corps professoral du lycée est en sous-effectif. De nombreuses classes sont surchargées et les professeurs du lycée peinent à assurer leur charge d'enseignement, alors que plusieurs d'entre-eux doivent, de surcroît, dispenser les enseignements du Cours Normal, établissement annexé au lycée. Mais, plus grave encore, ce personnel enseignant en sous-effectif est également âgé. En effet, certains enseignants n'étant pas, selon le Chef du SIP, « assez habitués à considérer la retraite comme une échéance normale à laquelle il faut se préparer. Chacun la redoute au contraire comme la disparition fatale du supplément colonial ». Aussi, quand un professeur est absent pour congé ou pour maladie, le fonctionnement de l'établissement devient très compliqué. Une situation que les événements qui se profilent en Europe vont lui donner, dans les mois qui suivent, un tour dramatique.

L'AMBITION DE L'ACADÉMIE DE L'ILE DE LA RÉUNION



« Il s'agit de créer, ici, un foyer, où les esprits portés aux recherches documentaires, à l'observation des faits, pourront se rencontrer et commenter les résultats de leurs travaux ; constituer, par leurs publications sélectionnées, des annales qui seront le reflet de la vie intellectuelle de cette colonie et qui pourront, le cas échéant, constituer une documentation précieuse dans l'avenir. Par ses relations avec les sociétés similaires, notre Académie contribuera à accroître encore le rayonnement de votre pays, et peut-être en donnant à certains le désir de la connaître et de l'étudier, en retirera-t-il même quelque profit matériel ».

Gouverneur Garbit, 1913.

UN PROFESSEUR DU LYCÉE FÉLICITÉ

Un témoignage officiel de satisfaction est accordé à M. Jules Palant, professeur au lycée, pour le zèle et la compétence dont il a fait preuve en qualité de rapporteur de la Commission chargée de recueillir, centraliser et classer les renseignements démographiques concernant La Réunion ».

Journal officiel, 1913.

LA RENTRÉE D'HIPPOLYTE FOUQUE AU LYCÉE

« Lorsque, pour la première fois, vous êtes entré dans cette salle de seconde, au premier étage du grand lycée, vous avez dû vous demander si le calme complet qui vous accueillait ne présageait pas quelque tempête de notre invention. Un quart d'heure après (...), vous vous êtes certainement rendu compte, par l'expression de nos visages et de nos yeux, que vous n'aviez rien à craindre. Vous aviez charmé et conquis les fauves. D'abord, il y avait votre physique extrêmement sympathique (...). Mais aussi, mais surtout, il y avait la qualité de votre enseignement (...) ».

René Legras, ancien élève de seconde B, année 1913-1914.





Le Lycée dans la guerre

HIPPOLYTE FOUQUE est en poste au Lycée Leconte-de-Lisle depuis cinq mois quand la guerre est déclenchée en Europe, le 1^{er} août 1914. Si la guerre prend l'Ecole par surprise, l'institution scolaire ne se dérobe pas et fait front. Ses personnels, fidèles aux principes dont ils se sont nourris et qu'ils ont partagés avec des générations d'élèves, montrent l'exemple et répondent présents à l'appel du devoir. Instruits de l'amour de la patrie, leurs élèves les plus âgés délaissent cahiers, cartables et salles de classe pour accomplir, comme leurs maîtres, le même devoir sacré. Une conduite qui est en œuvre en France comme dans la Colonie de La Réunion.

Tous ayant reçu, avant leur enrôlement, une préparation militaire dispensée dans le cadre du « Bataillon scolaire » formé au lycée dès 1914.

Quant à tous les personnels non mobilisés, ils tentent de continuer à faire vivre l'établissement et font classe, avec le souci de leur dignité d'éducateurs. L'institution doit s'adapter aux difficultés des temps de guerre. Le lycée Leconte-de-Lisle, presque centenaire, vit alors une période des plus critiques de son fonctionnement. A la fin de l'année scolaire 1915-1916, ce sont 7 professeurs qui sont mobilisés. A ces postes vacants, il convient d'ajouter ceux des enseignants, qui, surpris par la



LA MOBILISATION

« (...) Aucune troupe d'activité n'existait alors dans l'île car, pour assurer l'ordre, point n'était besoin de fusils. De braves gendarmes disséminés dans les circonscriptions et une police locale toute paternelle suffisaient aux bongarçonnisme de ces populations. D'autre part des raisons budgétaires s'étaient opposées à l'incorporation des jeunes gens. Les casernes de La Réunion étaient donc vides. Il s'y trouvait cependant un capitaine dit de recrutement, dernier vestige d'une compagnie détachée à Madagascar pour les récentes élections et réembarquée aussitôt après. Cet officier proclame la mobilisation. On convoque d'abord les seuls officiers de réserve puisqu'aucun dossier de mobilisation n'existait, puis on appelle les classes par voie d'affiches et de journaux. Elles viennent nombreuses. On les entasse dans des casernes remplies de paille pour toute literie (...). Quant à la nourriture, pas un ustensile, pas même une gamelle ni un quart. Cependant 2000 personnes sont là (...) ».

Charles Fouque, 1931.

LE BACCALAURÉAT, PROMOTION 1915-1916

« En première partie du baccalauréat, 21 candidats se sont présentés, en section Latin-Langues et Latin-Sciences, 6 ont été admis. 15 candidats se sont présentés en section Sciences-Langues, 3 ont été admis. En deuxième partie, 7 candidats se sont présentés en classe de Philosophie, 5 ont été admis. 3 candidats se sont présentés en Mathématiques, les 3 ont été reçus. Ces résultats concordent avec la situation du personnel depuis deux ans. Dans les classes de Mathématiques et de Philosophie, les professeurs n'ont pas fait défaut et sont très exacts. Dans les classes de Seconde et de Première le Lycée, privé de ses professeurs de Lettres et d'anglais, a fonctionné avec des moyens de fortune. 3 candidats admis à la première partie ont été appelés sous les drapeaux, les 6 autres continuent leurs études. Des 8 candidats admis à la deuxième partie, 3 sont au régiment ».

Rapport SIP, année 1915-1916.

AU LYCÉE LECONTE-DE-LISLE, HIPPOLYTE FOUQUE, QUI EST LE PLUS JEUNE DES JEUNES PROFESSEURS DE L'ÉTABLISSEMENT, EST MOBILISÉ DÈS LE 4 AOÛT 1914. IL EST LE SEUL DES ENSEIGNANTS DU LYCÉE À ÊTRE MOBILISÉ EN 1914.



Au lycée Leconte-de-Lisle, Hippolyte Fouque, qui est le plus jeune des jeunes professeurs de l'établissement, est mobilisé dès le 4 août 1914. Il est le seul des enseignants du lycée à être mobilisé en 1914. A partir de 1915, quand le conflit s'installe dans la durée, de nombreuses autres mobilisations ont lieu tant du côté du corps professoral que des élèves. En juin 1915, c'est Jules Palant, professeur de philosophie au lycée, alors âgé de 44 ans, qui est mobilisé à son tour. Puis, dans les mois qui suivent, c'est au tour du professeur d'anglais Lomberger, et de sciences physiques et naturelles Cadet, d'être à leur tour mobilisés.

Du côté des élèves, en juin 1915, 52 lycéens sont sous les drapeaux, appelés ou engagés volontaires.

guerre n'ont pu rejoindre la Colonie, à la fin de leur congé en Europe. Autant d'enseignants qu'il faut tenter de remplacer ce qui n'est pas une mince affaire. Il faut tirer d'anciens professeurs de leur retraite. C'est le cas pour remplacer Fouque et Palant. Mais, en sciences commes en langues, la situation est plus compliquée. Il faut solliciter des personnels en poste dans d'autres structures ou les faire venir de l'île Maurice, pour prendre en charge des enseignements qui ne sont pas assurés.

Du côté des Armées, une fois mobilisé, c'est à Tananarive que le sous-lieutenant Hippolyte Fouque est expédié. Il est maintenu 25 mois à Madagascar. Fouque est débarqué ensuite en Bretagne, puis à Toulon, et de là à Salonique, sur le Front d' Orient. En 1917, le fonctionnement du Lycée menacé de rupture, les autorités coloniales obtiennent, « pour motif grave de service », la démobilisation de Jules Palant et d'Hippolyte Fouque.





L'envolée professionnelle

C'EST titulaire de la Croix de Guerre que le lieutenant Hippolyte Foucque revient du front d'Orient et rejoint, en cours d'année scolaire 1917-1918, le lycée Leconte-de-Lisle. Si les retours d'Hippolyte Foucque et de Jules Palant, également décoré de la Croix de Guerre, empêchent le lycée de sombrer, le fonctionnement de l'établissement demeure encore très difficile. De nombreux postes sont manquants. C'est ainsi que l'établissement ne compte plus un seul professeur titulaire de langues vivantes, tant en anglais qu'en allemand. En philosophie, suite au

[...] PAR LA QUALITÉ DE SON ENSEIGNEMENT, SA PÉDAGOGIE ENTRAÎNANTE, SON ÉRUDITION JAMAIS PRISE EN DÉFAUT, SA FORMIDABLE PUISSANCE DE TRAVAIL ET SA REMARQUABLE BIENVEILLANCE, HIPPOLYTE FOUQUE, PROFESSEUR TOUT JUSTE TRENTENAIRE, SE FAIT REMARQUER [...]

décès de son titulaire, la chaire est restée vacante, son remplaçant nommé n'est jamais arrivé. Du côté des répétiteurs la situation n'est guère meilleure. L'administration du lycée a été ainsi obligée de faire appel à des jeunes gens n'ayant pas encore terminé leurs études. A leur retour au lycée, Jules Palant se voit confier la chaire de Philosophie et Hippolyte Foucque celle de Première en Latin-Français-Grec.

Très vite, par la qualité de son enseignement, sa pédagogie entraînant, son érudition jamais prise en défaut, sa formidable puissance de travail et sa remarquable bienveillance, Hippolyte Foucque, professeur tout juste trentenaire, se fait remarquer de ses élèves, comme de tous les autres lycéens, ainsi que de l'ensemble de ses collègues et de son administration, mais aussi des diverses instances et autorités de la Colonie.



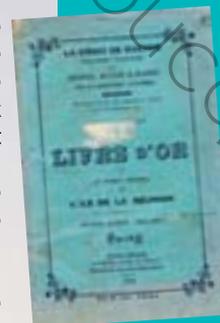
C'est ainsi que, remarqué par l'Académie de l'île de La Réunion, Hippolyte Foucque rejoint la société savante le 13 août 1918. Il occupe alors, comme membre titulaire, le fauteuil n° 18. A peine deux mois plus tard, le tout jeune académicien se voit confier le discours commémorant le centenaire du poète Leconte-de-Lisle. Avec ce discours, prononcé en son *Alma Mater*, Hippolyte Foucque, qui rencontre un vif succès, voit sa prééminence s'imposer.

L'année suivante, ce qui fait l'actualité d'Hippolyte Foucque c'est d'abord un événement privé. En effet,

Hippolyte Foucque épouse, à Saint-Denis, le 22 mai 1919, Elise Jeanne Marie Mac-Auliffe. Elise Mac-Auliffe, qui a eu vingt ans quelques jours avant son mariage, est

la fille aînée du docteur Victor Mac-Auliffe. L'autre événement de cette année 1919, c'est la fondation, avec Jules Palant, le 6 novembre, de l'Association Croix de Guerre, association fraternelle des décorés, mutilés et blessés de la Grande Guerre. Jules Palant préside l'association et Hippolyte assurant la double fonction de secrétaire et de trésorier.

A la fin de l'année scolaire 1919-1920, le 17 juillet 1920, élèves, familles, enseignants et notables sont rassemblés pour la Proclamation des Prix faite aux élèves du lycée, apothéose de l'année scolaire. Ce rituel, dominé par le décorum et le spectacle des allocutions, célèbre la foi en la méritocratie républicaine. Un professeur, dont le choix est exigeant, prononce le long discours d'usage et la personnalité qui préside la cérémonie lui répond. C'est à Hippolyte Foucque que revient l'honneur de présenter le discours d'usage. Son intervention, qui a pour titre *Le Nuage sur l'Etoile*, se conclut avec le dernier mot de Septime Sévère expirant : « *Laboremus* ».



LE LIVRE D'OR

« (...) Notre Association s'était, dès sa fondation en 1919, assigné, en autres buts, à la confection d'un *Livre d'Or des combattants de La Réunion* qui ont pris part à la Grande Guerre. Notre *Livre d'Or de La Réunion* est imparfait, nous le savons.

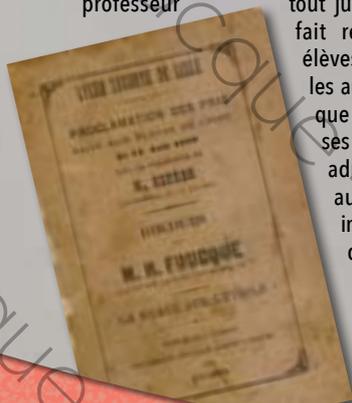
Malgré nos invitations répétées, beaucoup de décorés de la Grande Guerre ne se sont pas souciés de nous faire parvenir leurs citations ou ont ignoré notre oeuvre. Des familles de combattants qui sont morts au champ d'honneur, ont négligé aussi de rendre à leur mémoire le suprême hommage de la citation au *Livre d'Or de La Réunion*. Nous avons estimé pourtant qu'il était nécessaire de livrer notre travail à l'impression dans l'état où il est (...) car notre oeuvre sera complétée plus tard et, s'il se peut par nos soins. Nous convions donc tous les Créoles patriotes, tous les amis de La Réunion, à nous aider à remplir ce que nous considérons comme un pieux devoir envers la Colonie ».

Jules Palant, 1921.

VICTOR MAC-AULIFFE HONORÉ

« Victor Mac-Auliffe, probe, modeste et désintéressé, restera dans le souvenir de tous, le modèle du dévouement allant jusqu'au sacrifice. Sa vie, digne entre les plus dignes, entièrement vouée à sa tâche, à sa science et à son devoir, ne suscita que de l'affection, de l'admiration et de la gratitude (...). Auprès de cette maternité à laquelle il a consacré les meilleures années de son existence, où il s'est prodigué avec autorité comme professeur et comme directeur, qui lui doit l'essor, et pour une grande part, la réputation dont elle jouit, il convenait que son ombre fut fixée. Célébrée par ses contemporains, sa mémoire sera choyée par la postérité. Ainsi en atteste ce monument (...) ».

Gouverneur Fabre, 21 juillet 1930.





« Le Chef »

DÈS la fin de la Grande Guerre, le Proviseur du Lycée, Chef de Service l'Instruction Publique (SIP) dans la Colonie, est Théophile Gautier. Numéro trois de l'administration coloniale, placé sous l'autorité directe du Gouverneur le Chef du SIP, est encore appelé par l'ensemble des personnels de l'instruction « le Chef ». Diriger le SIP, dans une île, certes d'une superficie réduite mais à la géographie tourmentée, tout en étant Proviseur d'un lycée, dont le fonctionnement est, par nature, une charge lourde qui exige présence et mobilisation constantes, et a fortiori dans une

EN 1930, HIPPOLYTE FOUQUE EST TITULARISÉ DANS LES FONCTIONS DE PROVISEUR DU LYCÉE LECONTE-DE-LISLE ET SUCCÈDE À THÉOPHILE GAUTHIER.

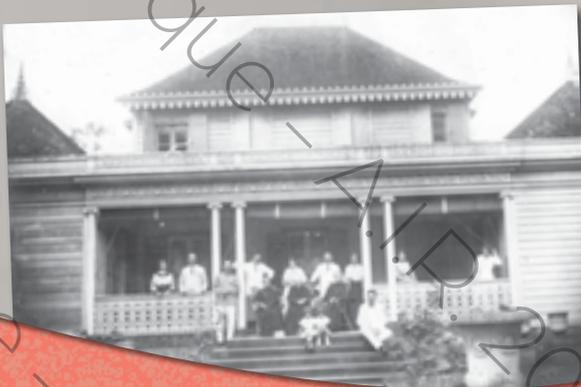
colonie, relève d'une mission presque impossible. Surtout quand on sait qu'au Lycée, le Proviseur n'est assisté dans ses fonctions que d'un surveillant général, et qu'au SIP, le Chef n'a sous ses ordres pour exercer toutes les attributions dévolues aux Inspecteurs d'Académie - et qui appartenaient jusqu'en 1895 au Vice-recteur - qu'un inspecteur primaire. On peut comprendre, dès lors, que le Proviseur doit s'absenter de Saint-Denis, dans ses fonctions de Chef de SIP, il lui faut trouver un remplaçant pour la conduite de l'établissement.

C'est ainsi que, dès le début de la décennie 1920, Hippolyte Fouque est sollicité pour remplacer le Proviseur du Lycée, d'abord pour de courtes durées puis pour des intérim plus longs et plus fréquents à partir de 1927, Théophile Gautier rencontrant des difficultés de santé. En 1930, Hippolyte Fouque est titularisé dans les fonctions de Proviseur du Lycée Leconte-de-Lisle et succède à Théophile Gauthier.

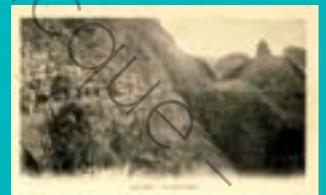
Hippolyte Fouque a alors 40 ans et devient, dans l'histoire du Lycée, le deuxième élève, les études terminées, à rejoindre l'établissement comme professeur pour ensuite en devenir le Proviseur. Proviseur du Lycée, Hippolyte Fouque devient également Chef du SIP, fonctions qu'il occupera jusqu'à la fin de la période coloniale.

Quand Hippolyte Fouque devient Proviseur du Lycée, l'établissement compte à nouveau un Censeur des études, le poste ayant été rétabli par l'arrêté du 22 octobre 1930. Le grand lycée compte alors 18 professeurs, dont un agrégé, 16 enseignants titulaires d'une licence et un professeur diplômé supérieur de dessin. Quant au petit lycée il comprend six institutrices et institutrices en charge de l'enseignement élémentaire. A ces personnels viennent s'ajouter deux professeurs auxiliaires pour la gymnastique et la musique, trois répétiteurs titulaires et 12 maîtres d'internat.

Le Lycée, hors élèves du Cours Normal qui sont au nombre de 44, accueille alors au total 529 élèves. En 112 ans d'existence, c'est le chiffre le plus haut enregistré par l'établissement. Répartie en catégories, la population lycéenne comprend 338 externes, 48 demi-pensionnaires et 143 internes. Parmi ces internes, il y a 48 élèves qui viennent de Madagascar. Il s'agit d'élèves dont les parents sont des Réunionnais établis dans la Grande île ou fonctionnaires et cadres coloniaux métropolitains en poste à Madagascar. Notons enfin que trois jeunes filles, enfants de fonctionnaires en exercice dans l'établissement, ont été autorisées à suivre, comme externes, les cours du secondaire. L'année scolaire s'étend du deuxième mardi de septembre au 31 juillet.



POUR SUIVRE LA ROUTE DE CILAOS



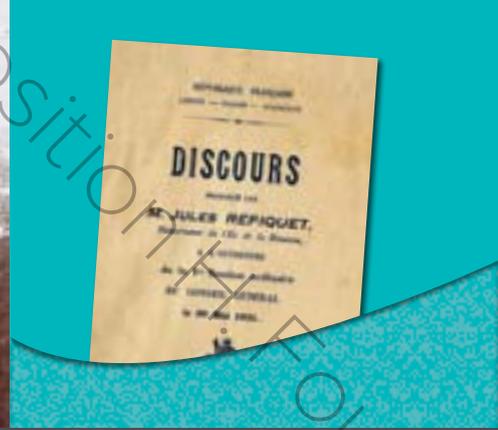
« La route de Cilaos doit être évidemment poursuivie. A cela il y a de bonnes raisons. 1°) Tirer parti au maximum de sources thermales à l'action bienfaisante, en offrant à tous les malades, aux plus pauvres, ce moyen curatif dont seules profitent actuellement les personnes aisées, eu égard aux prix et aux difficultés de transport (...); 2°) Le devoir qui incombe à la collectivité de ne pas laisser plus longtemps en dehors de la vie générale de la Colonie, 4 000 habitants de Cilaos, isolés dans leur cirque, et qui ont cependant le droit (...), à l'accès libre et facile à la grande route et à la mer; 3°) L'avantage matériel et moral que retirerait la Colonie d'un mouvement touristique né de l'attrait sur les visiteurs des sites grandioses, du climat salubre et des eaux reconstituantes de Cilaos (...); 4° et suprême raison d'achever la route, c'est qu'elle est en pleine construction et ne peut pas, ne doit pas être abandonnée dans l'état d'avancement des travaux ».

Gouverneur Repiquet, 1925.

LE SECONDAIRE FÉMININ

« Tananarive, Saïgon, Fort-de-France, etc., ont leurs lycées ou collèges féminins. Partout la jeunesse féminine est traitée sur le même pied que la jeunesse masculine [sauf à La Réunion]. La Réunion qui consacre chaque année deux millions au seul enseignement secondaire masculin n'inscrit à son budget que 57 500 francs de subvention à une préparation privée au BS, qui vient d'ailleurs de disparaître. Il paraît donc urgent de remédier à un pareil état de choses ».

Lettre du Gouverneur Chouteau au Ministre des Colonies, 14 mars 1934.



L'ascension d'un académicien

C'EST quelques mois après son retour comme professeur au Lycée, suite aux démarches des autorités réclamant sa démobilisation, qu'Hippolyte Foucque intègre l'Académie de l'île de La Réunion. Sa candidature est présentée le 15 mars 1918, cinq sièges de membres titulaires sont en effet à pourvoir. Jules Bertho et François Cudenet, membres fondateurs, sont décédés. Trois autres, l'un Proviseur du Lycée et Chef du SIP, Adrien Berget, les deux autres professeurs au Lycée, Gustave Reuillard et François Ricci sont rentrés en France.

Huit candidatures sont soumises au vote des Académiciens, le 13 avril 1918. Sont élus comme membres titulaires, le Directeur du Crédit Foncier

REMARQUÉ PAR L'ACADÉMIE, ÉLU TOUT JUSTE TRENTENAIRE, HIPPOLYTE FOUQUE, QUI EST LE BENJAMIN DE L'INSTITUTION SAVANTE, CONQUIERT L'ESTIME DE SES COLLÈGUES POUR SA PUISSANCE DE TRAVAIL ET SA COMPÉTENCE.

Colonial, Gaspard Mirèl, en remplacement de Jules Bertho ; le Président de la Chambre de Commerce, Georges Jacquier, qui devient le second titulaire du huitième fauteuil, celui détenu par François Cudenet, et trois personnels du Lycée pour succéder à leurs collègues partis pour France. Il s'agit de Théophile Gautier, le nouveau Proviseur et Chef du SIP qui récupère le fauteuil de Berget, son prédécesseur, l'aumônier du Lycée, le chanoine Félix Hoarau, qui occupe celui laissé vacant par François Ricci et Hippolyte Foucque qui succède à son collègue Gustave Reuillard.

Remarqué par l'Académie, élu tout juste trentenaire, Hippolyte Foucque, qui est le benjamin de l'institution savante, conquiert l'estime de

ses collègues pour sa puissance de travail et sa compétence. Le 15 juillet 1918, Hippolyte Foucque rejoint le bureau de l'Académie où il occupe les fonctions de Secrétaire adjoint. Ce 15 juillet, fait suite au bureau une manifestation organisée par l'Académie en l'honneur de Roland Garros, à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

C'est dans ce cadre qu'Hippolyte Foucque donne sa première conférence au titre de l'Académie, consacrée à *Camille, Eucharis et Eléonore*, trois muses créoles. Cette conférence inaugure un long cycle qui ne prendra fin qu'avec la disparition de l'Académicien. Trois mois plus tard, quand l'Académie, sur proposition de Théophile Gautier, décide d'honorer avec faste le centenaire de la naissance de Leconte de Lisle, c'est encore Hippolyte Foucque qu'elle met à contribution. C'est

ainsi que la célébration du Centenaire commence, dans la matinée du 22 octobre 1918, à Saint-Denis, au Lycée Leconte-de-Lisle, par la conférence d'Hippolyte Foucque. Avec cette conférence prononcée en son *Alma Mater*, Hippolyte Foucque, qui rencontre un vif succès, voit sa prééminence s'imposer.

Le 7 juillet 1928, l'Académie de La Réunion perd son Président, Méziaire Guignard. Le docteur Henri Azéma, Vice-président de l'institution savante, lui succède. Le 4 décembre 1929, l'Académie devant renouveler son bureau et le compléter, Hippolyte Foucque est élu à la Vice-présidence. Le 6 octobre 1932, après le décès d'Henri Azéma, Hippolyte Foucque, porté par la confiance de ses pairs, est élu président de l'Académie. Alors âgé de 45 ans, Hippolyte Foucque, occupe cette charge éminente jusqu'à sa mort. Y a-t-il illustration plus éclatante de la reconnaissance, de l'attachement et de l'affection de ses pairs ?

LE CENTENAIRE À SAINT-PAUL

« C'est un grand honneur et un indicible plaisir de [vous] recevoir aujourd'hui à l'occasion de la célébration du premier centenaire de Leconte de Lisle. Cette fête a été organisée par la Municipalité de Saint-Paul avec le précieux concours de l'Académie de La Réunion. Au nom du Conseil municipal, au nom de la population saint-pauloise, je dis merci à tous. (...) La rue Saint-Louis portera désormais

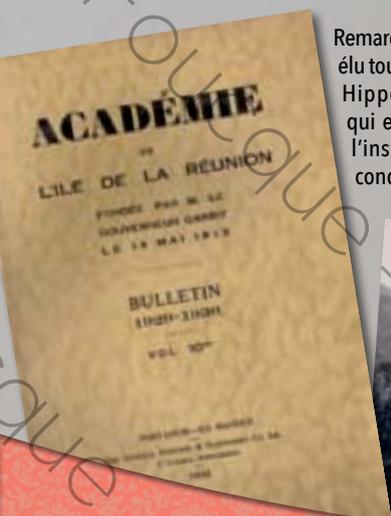
le nom de rue Leconte-de-Lisle en vertu d'une délibération du Conseil municipal prise ce jour à 14 heures. La ville de Saint-Paul a pu, pour des raisons uniquement géographiques, être découronnée de son titre de capitale de l'île (...). Il lui reste cependant une fierté, et le Maire actuel est heureux de le constater, celle purement intellectuelle et par conséquent éternelle d'avoir donné le jour à Leconte de Lisle ».

Achille Prémont, Maire de Saint-Paul, 22 octobre 1918.

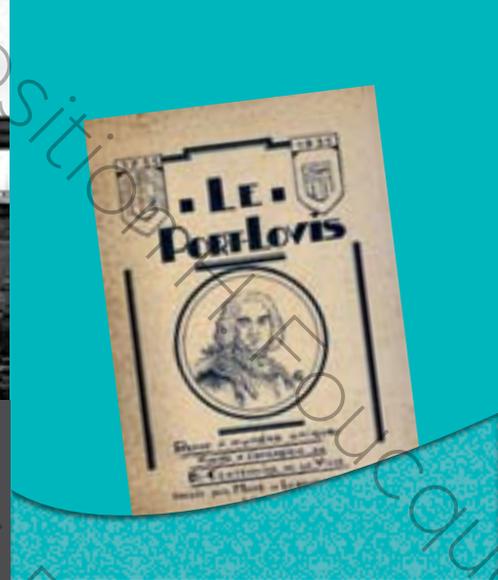
FOUCQUE, ACADEMICIEN

« En ce qui concerne l'Académie, notre Compagnie se souviendra tout particulièrement de ce collègue courtois, discret, élégant, raffiné dans ses propos comme dans son maintien, avec cette allure légèrement britannique que soulignait une moustache soigneusement entretenue. L'Académie de La Réunion conservera toujours l'image de ce collaborateur précieux, à la culture humaniste, encyclopédique (...), doté de ces qualités intellectuelles qui faisaient de ses exposés un modèle de justesse, de précision et de clarté ! (...) Ainsi 52 ans durant, ses interventions, ses conférences, ses discours, ses hommages funèbres constituèrent peu à peu un véritable monument à la mémoire des hommes illustres qui émaillèrent de leur personnalité notre terre réunionnaise ».

Serge Ycard, Président de l'Académie de l'île de La Réunion, 18 novembre 1980.



H. FOUQUE 8



L'Académie aux fêtes du Bicentenaire

La célébration du Bicentenaire de la fondation de Port-Louis par Mahé de La Bourdonnais revêt, à l'île Maurice, sur fonds d'enjeux politiques, un caractère exceptionnel. D'importantes délégations, de France, de Madagascar et de La Réunion, font le déplacement. C'est ainsi que la délégation de La Réunion est dirigée par le Gouverneur Choteau. La délégation, qui est imposante, comprend, notamment, Jean Chatel, le Maire de Saint-Denis ; Raoul Nativel, son premier adjoint et membre de l'Académie ; Mgr de Langavant, Hippolyte Foucque, en sa double

C'EST LE VENDREDI 16 AOÛT 1935 QUE DÉBARQUENT, À PORT-LOUIS, À BORD DU LECONTE-DE-LISLE, LES DÉLÉGATIONS DE MADAGASCAR ET DE LA RÉUNION POUR QUINZE JOURS DE FESTIVITÉS.

qualité de Chef du SIP et de Président de l'Académie, ainsi que de nombreux autres représentants des secteurs de la culture, de la presse, de l'industrie et du commerce. Mais Hippolyte Foucque et Raoul Nativel ne sont pas les seuls Académiciens à faire le voyage. Il y a également Vincent Boyer de la Giroday, présent en sa qualité d'industriel et d'exploitant agricole, ainsi que l'aumônier du Lycée, Hubert Mondon.

C'est le vendredi 16 août 1935 que débarquent, à Port-Louis, à bord du *Leconte de Lisle*, les délégations de Madagascar et de La Réunion pour quinze jours de festivités. Les délégations sont accueillies par Wilfrid Jackson, Gouverneur de l'île Maurice, et Raoul Rivet, Maire de Port-Louis. Le Comité, dont le Président d'honneur est le Gouverneur de Maurice, et le Président, Raoul Rivet, comprend 45 autres membres. Trois de ces membres siègent à l'Académie, comme correspondants. Il s'agit des écrivains Auguste Esnouf et Clément Charoux ainsi que Léléo Michel, le Secrétaire de la ville de Port-Louis.

C'est le lundi 19 août, déclaré jour férié, que les festivités du Bicentenaire sont officiellement lancées. Elles démarrent au Champ-de-Mars, avec une messe pontificale. Elles se poursuivent ensuite place La Bourdonnais, pour une imposante cérémonie au cours de laquelle les Gouverneurs Jackson et Choteau, ainsi que Raoul Rivet et l'écrivain Charoux font l'éloge du grand Malouin. L'après-midi a lieu l'ouverture de l'Exposition intercoloniale, avec, parmi ses pavillons, celui de La Réunion. Il comprend une partie agricole et industrielle et une partie scientifique et culturelle. Cette dernière, réalisée par l'Académie, expose des objets historiques et des documents littéraires, ainsi qu'une bibliothèque contenant une collection exceptionnelle de *Paul et Virginie*.

Sur le plan académique, deux grandes manifestations marquent le programme du Bicentenaire. La première c'est celle du 20 août, où les Académiciens, membres de la délégation de La Réunion, organisent au *Cinéma des Familles*, à Port-Louis, une *séance réunionnaise*, avec au programme une conférence d'Hippolyte Foucque sur *Baudelaire aux Iles* et la projection de deux films sur La Réunion. La seconde, c'est celle du 22 août qui a lieu au Jardin-des-Pamplemousses, où la Société Royale des Arts et des Sciences reçoit, pour une session de travail inter-académique, les membres des Académies de Madagascar et de La Réunion. Au programme, les relations entre les sociétés savantes des trois îles et deux communications, celle de Foucque sur le père de Leconte de Lisle et celle de l'abbé Mondon sur les relations entre les Lazaristes et la Compagnie des Indes.



PORT-LOUIS

« Ville créole d'autrefois, Port-Louis s'est modernisé tout en gardant le souvenir de son passé. Ce qui frappe en elle, c'est avant tout sa situation et le contraste entre le décor vertical des montagnes qui la cernent et l'horizon marin. Elle est un carrefour unique de l'ancienne route des Indes. Les Européens s'y sont installés les premiers, l'Asie et l'Afrique y sont venues et s'y sont mêlées. Des magasins aux noms français, des bâtiments de sociétés aux raisons sociales anglaises, font pendant à des boutiques indiennes, à des maisons de commerce chinoises. Port-Louis est un point de jonction entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, le résultat d'un équilibre établi depuis deux siècles entre les races qui se prolongent en dépit des vicissitudes économiques et politiques ».

Robert Boudry, 1936.

ISLE DE FRANCE

*Au bout de la mer indienne
Il est une île de beauté
Où s'épanouit souveraine
La fleur de la fidélité.*

*Deux siècles ont glissé sur elle
Sans laisser son cœur surhumain,
Au passé son amour fidèle
Grand et fort fleurira demain.*

*Son souvenir garde l'histoire
Où ses fils d'un vol redouté
Gravaient un sillage de gloire
Aux champs de l'océan dompté.*

(...)

*L'île de France n'est pas morte,
En son présent le passé lui,
Son épaule sans ployer porte
Le poids d'hier et d'aujourd'hui.*

Clément Charoux, *Maïout*, île Maurice, 1935.



H. FOUQUE 9



Le premier Vice-recteur du Département

La transformation de la Colonie en département français entraîne de nombreux changements. Sur le plan de l'instruction plusieurs mesures prises illustrent ces changements. L'Instruction publique fait désormais place à l'Éducation nationale. Le Service de l'Instruction Publique (SIP) devient Inspection d'Académie à compter du 1^{er} janvier 1948 (décret du 27 juin 1947). Les emplois de Chef du SIP des « vieilles colonies » sont

HIPPOLYTE FOUQUE, CHEF DU SIP, DEVIENT LE PREMIER VICE-RECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION. LE VICERECTORAT EST RATTACHÉ À L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE.

transformés, dans les nouveaux départements, en emploi d'Inspecteur d'Académie, ayant rang et titre de Vice-recteur. Toute la réglementation de l'enseignement, premier et second degré, technique et professionnel, ainsi que toutes les mesures réglementant les constructions scolaires et l'hygiène scolaire, doit désormais s'appliquer dans les départements des Antilles, de la Guyane et de La Réunion.

Hippolyte Fouque, Chef du SIP, devient le premier Vice-recteur du département de La Réunion. Le Vicerectorat est rattaché à l'Académie d'Aix-Marseille. La Réunion retrouve ainsi une administration qui s'était désagrégée au XIX^e siècle sur un front colonial uni dans la défense de son ordre. Mais le nouveau Vice-rectorat et ses services s'installent dans des conditions éprouvantes où s'ajoutent, à l'héritage colonial, les dégâts causés par le terrible cyclone de 1948. Son bilan dans le domaine scolaire est particulièrement lourd : 25 écoles sont totalement détruites, 61 sont gravement sinistrées, 93 classes sont rayées de la carte et 77 sont sérieusement atteintes.

A la rentrée scolaire 1948, Hippolyte Fouque, qui dresse un constat sombre de la situation, appelle les autorités à prendre la mesure des problèmes que connaît l'École à La Réunion. Si on s'en tient aux seules écoles élémentaires publiques, 39 198 élèves les fréquentent. Ils sont accueillis dans les locaux vétustes, voire insalubres, et entassés dans des classes de plus en plus surchargées. Les constructions scolaires reposent pour l'essentiel sur les communes, elles-mêmes sans grands moyens. Aussi, aux demandes de constructions nouvelles,

les communes opposent leur manque absolu de ressources financières. Pour Hippolyte Fouque ce sont 100 classes nouvelles qu'il faudrait créer chaque année dans le primaire. Dans le secondaire, Cours complémentaires et Lycée, la situation n'est guère plus enviable et l'offre scolaire existante est très insuffisante. Mais il n'y a pas que la question des locaux, il y a aussi celle des personnels enseignants. Le nouveau département a besoin de crédits importants pour des créations de postes, tant dans le primaire que dans le secondaire.

Les alertes de Fouque, relayées par Paul Demange, premier Préfet du département, vont être entendues. A la fin du mandat de Fouque et dans les années qui suivent, divers fonds vont être conjugués pour permettre au système éducatif de se développer, même si les besoins demeurent gigantesques. C'est ainsi qu'en 1952, quand Hippolyte Fouque, qui a fait valoir ses droits à la retraite, est remplacé par Emile Callot, les premiers changements sont perceptibles. Sur le plan administratif, Callot, contrairement à Fouque, peut désormais compter sur un secrétaire général et sur le concours de trois inspecteurs primaires. Et du côté du bâti scolaire, les premières réalisations sortent de terre.

L'ÉTAT DE L'ÉCOLE EN 1949

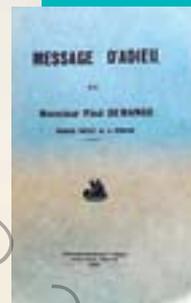
« Il faut se garder de perdre de vue que les demi-mesures (création annuelle de 10 ou 20 postes) n'améliorent effectivement rien, parce qu'elles sont immédiatement neutralisées par l'accroissement normal de la population scolaire. La natalité dans le département, se maintient aux environs de 38 à 40 pour mille habitants et malgré la mortalité infantile élevée, chaque recensement quinquennal relève une augmentation moyenne de 20 000 habitants (...). Ces chiffres, du moins, expliquent pourquoi une dizaine de milliers d'enfants au moins échappent actuellement à toute fréquentation scolaire et pourquoi l'administration se trouve dans l'impossibilité d'imposer cette fréquentation, faute de locaux. C'est la raison pour laquelle le pourcentage d'illettrés ne diminue pas à La Réunion : il risque plutôt de croître ».

Hippolyte Fouque, Rapport au Ministre.

NOURRIR, HABILLER, SECOURIR

« (...) Il n'a pas suffi, dans les débuts de notre administration, de résoudre le problème du ravitaillement et de secourir les sinistrés du cyclone [de 1948]. Notre devoir était encore de nous pencher sur tous ceux qui souffrent et d'abord sur les enfants nécessiteux et sur les vieillards. Grâce à tous ceux qui ont répondu à mon appel en faveur de l'Enfance Malheureuse nous avons pu octroyer un secours de mille francs à chacun de nos orphelins et distribuer gratuitement du tissu à dix mille de nos enfants. (...) Ayant moi-même présidé la distribution de ces secours, dans chaque commune, j'ai pu lire dans les yeux de nos vieillards un rayon de soleil à l'automne de leur vie. J'emporterai dans mon cœur le souvenir émouvant de tant de misères et de souffrance, en même temps la tristesse de ne pas avoir eu les moyens de les soulager davantage ».

Paul Demange, 1950.





Une œuvre abondante

TRANSMETTRE, transmettre, toujours transmettre, sa vie durant. Tel est l'ambitieux projet que se donne Hippolyte Fouque. Transmettre avec exigence mais également avec pédagogie et passion. Pour Hippolyte Fouque, mener des recherches et transmettre le savoir ne sont pas des activités incompatibles, bien au contraire. C'est comme enseignant, dans son Lycée, où ses talents de pédagogue et sa vaste érudition l'imposent, que prennent forme et se construisent un style et une démarche empruntant à trois grandes idées.

CHEZ HIPPOLYTE FOUQUE, PASSIONNÉ DE RECHERCHE, LE TRAVAIL DU STYLE SE CONJUGUE AU TRAVAIL DE PENSÉE, OÙ LE BIEN ÉCRIT EST UNE CONDITION DE LA VÉRITÉ DE PAROLE.

La première, c'est le soin qu'il faut apporter à toute préparation quelle que soit l'importance de son auditoire et sa composition. La seconde, c'est, qu'en toutes circonstances, il convient d'apporter la même conscience professionnelle à rassembler les éléments et à organiser leur présentation, orale comme écrite. La troisième idée, c'est que la présentation, même la plus élémentaire, ne doit pas contrevenir à la rigueur scientifique et à l'objectivité. Les documents manuscrits ramenés de ses archives témoignent à profusion de ces exigences permanentes de Fouque. Qu'il s'agisse du texte d'une conférence, d'une réponse à un chercheur, ou d'un brouillon d'article, ses écrits sont souvent couverts de ratures et hyper-correctés. De certaines pages manuscrites, servies par une écriture cursive toujours belle, surnagent parfois que quelques lignes.

Chez Hippolyte Fouque, passionné de recherche, le travail du style se conjugue au travail de pensée, où le bien écrit est une condition de la vérité de parole. C'est ce qui unit tous ses textes, même à la fin de sa vie. Son œuvre abondante consacrée aux Lettres et à l'Histoire culturelle est d'une grande unité. Elle démarre avec la fameuse Conférence du 15 juillet 1918, consacrée à *Camille, Eucharis et Eléonore*. Du côté de ses publications, c'est en 1923 qu'il fait paraître, avec comme co-auteurs, Raphaël Barquissau et Hubert Jacob de Cordemoy, son premier ouvrage. Il a pour titre *L'Île de La Réunion (Ancienne Île Bourbon)*. Rapidement épuisé, cet ouvrage est réédité deux ans plus tard, à l'occasion de l'Exposition Réunionnaise de 1925. Cette même année, Hippolyte Fouque fait paraître son deuxième ouvrage, *Au Long de la vie réunionnaise*. Il sera suivi de la publication, en 1934, d'une étude consacrée à Leconte de Lisle et Baudelaire qui prend pour titre *Aux Îles Jadis*.

C'est après son départ à la retraite qu'Hippolyte Fouque fait paraître ses deux dernières publications. L'une en 1962, consacrée à plusieurs écrivains et poètes, dont à nouveau Leconte de Lisle et Baudelaire, ainsi qu'à plusieurs figures de l'histoire réunionnaise. La dernière en 1966, *Les Poètes de l'Île Bourbon*, une anthologie qui s'ouvre sur les poèmes de Parry et se ferme sur ceux de Barquissau. Mais à ces ouvrages, dont le rythme et le nombre ont dû être ralentis par ses accaparantes et importantes fonctions, il faut ajouter les multiples collaborations accordées à des revues académiques et généralistes, comme aux très nombreux titres de la presse réunionnaise, notamment au quotidien *Le Peuple*, dont il a été, à sa retraite, le rédacteur en chef.

LE CONFÉRENCIER

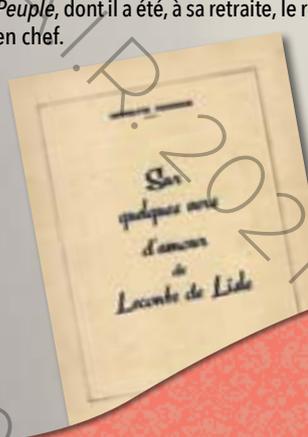
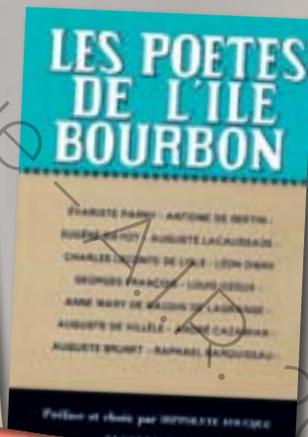
« Il est pourtant bien simple M. Fouque. Mais il est simple avec une élégance naturelle, physique et morale. Et qu'il est modeste ! Il l'est même trop. Il ne débite pas – c'est logique puisqu'il est simple – de grandes phrases ampoulées, avec lenteur, d'une voix forcée et chantante, en prétendant faire un sort à chaque mot. Mais pour ne pas déclamer, pour ne pas verser constamment à l'effet oratoire, il n'en est pas moins éloquent. Que dis-je ? Il ne l'est que davantage. Il ne se soucie pas de lui. En tout cas il ne donne pas l'impression de s'écouter parler. Il paraît avant tout préoccupé de bien traiter son sujet et d'intéresser son auditoire. (...) On a la satisfaction d'assister au travail de sa pensée, l'illusion d'être quelque peu son collaborateur ».

Georges de Bussière, *La Paix*, 1924.

AU LONG DE LA VIE RÉUNIONNAISE

« Nous avons voulu prendre le temps de parcourir, avant d'en parler ici, le joli livre que l'imprimerie Drouhet vient d'édition. De la délicatesse à la table des matières nous avons lu, avec un plaisir et un intérêt croissant, cette collection de discours et des conférences du distingué professeur Hippolyte Fouque. Quelle heureuse idée il a eu de ne pas laisser épars dans les journaux et les Bulletins, les uns trop vite fanés et détruits, les autres trop rarement feuilletés, ces travaux qui méritent doublement l'honneur du livre, au titre de la littérature et à celui du patriotisme créole. D'instructives études, dont l'érudition est aimable, nous transportent dans le passé. Comment ne pas être captivé par celle que M. Hippolyte Fouque consacre aux *Trois Muses créoles* ?

Jules Palant, *Le Peuple*, 1923.



PAVLVS VI PONT. MAX.

PRECIBVS NOBIS ADHIBITIS LIBENTI ANIMO CONCEDENTES, E QUIBVS TE ACCEPIMVS DE ECCLESIAE REQVE CATHOLICAE BONO ATQVE DACREMENTO BENE MERITVM ESSE, VT PATENS GRATIAE NOSTRAE VOLVNTATIS TESTIMONIVM PROMAMVS, TE

Hippolytum Foucque e Diocesi d. Mauritii

EQVITEM ORDINIS SANCTI GREGORII MAGNI E CLASSE CIVILI ELIGIMVS, FACIMVS AC BENVOLVNTIAM, TIHQVE FACVLTATEM TRIBVIMVS PRIVILEGIIS QVIBVS VTERE, QVAE CVM HAC DECORATE SVNT CONVINCTA.

DATVM ROMA, APVD S. PETRVM DE V. MENSA S. MARCI ANNO MCMLXV



Une carrière honorée

L'ERIDAN. L'Eridan, c'est le nom du paquebot sur lequel Hippolyte Foucque embarque, en avril 1951, au port de La Pointe-des-Galets. Ce départ en famille, Foucque est accompagné de son épouse et de ses quatre filles, Hélène, Gilberte, Nanine et Geneviève, fait la une de certains titres de la presse locale. Événement mondain ? Non ! Événement tout court. En effet, après 37 ans (1914-

C'EST UN MAGISTÈRE EXCEPTIONNEL QU'HIPPOLYTE FOUCQUE A EXERCÉ À LA RÉUNION, DONNANT À LA VIE INTELLECTUELLE ET HUMANISTE DE SON ÎLE NATALE UN ESSOR AU-DESSUS DE TOUT ÉLOGE...

1951) d'une trajectoire où il a connu, du Service d'Instruction Publique à l'Éducation nationale, tous les degrés qui l'ont amené du professorat de Lettres, sous la Colonie, à la direction académique du Département, Hippolyte Foucque prend pour la première fois, de toute sa carrière, un congé administratif. Le Progrès du 4 avril 1951, pour ne citer que ce titre de presse, souhaite au Vice-recteur et à sa famille, « un heureux voyage et un excellent séjour en France ».

Voici Foucque tel qu'en lui-même dont l'exemplarité, unanimement saluée, est partout présente. Exemple par le soin méticuleux apporté à toutes ses interventions. Exemple dans les multiples et diverses responsabilités qui ont été les siennes à l'Éducation Nationale, à l'Académie de l'Île de La Réunion, comme dans les nombreuses associations dont il est membre. Exemple toujours par sa disponibilité : lycéens, enseignants, collaborateurs, personnels ou encore chercheurs, d'ici ou d'ailleurs, le sollicitant dans le cadre de leur recherche.

Tous ont toujours trouvé Hippolyte Foucque accueillant, attentif à leurs préoccupations, comme à leurs questions, comme si le temps était illimité et les distances inexistantes, soucieux de les aider dans leurs activités professionnelles, comme dans leur recherche ou pour la publication de leurs travaux. Partout il a fait entendre ses contributions et conseils. La sûreté de son jugement, la confiance qu'inspire son objectivité, servies par ce qu'un universitaire américain a appelé une « *humanité charitable et civilisée* », ont souvent fait prévaloir des réponses sages et des solutions de conciliation. C'est

un magistère exceptionnel qu'Hippolyte Foucque a exercé à La Réunion, donnant à la vie intellectuelle et humaniste de son île natale un essor au-dessus de tout éloge et dont l'empreinte se retrouvait dans toutes les manifestations savantes, culturelles et caritatives.

Revenu du Front avec de brillantes citations et la Croix de Guerre, Officier de l'Instruction Publique en 1933, fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1935 puis Officier en 1950, Hippolyte Foucque était également détenteur de nombreuses autres décorations, dont notamment celle de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1964.

À son décès, le 1^{er} août 1970, la presse réunionnaise et les principaux titres de la presse mauricienne saluèrent sans réserve le départ d'un « être exceptionnel », qui a préféré « au théâtre parisien son île natale » ou « il consacra sa vie au travail et à l'étude dans la noblesse et la droiture qui caractérisent les hommes bénis de Dieu ».



« L'IMAGE D'UN CHEF QUI SOURIT »

« M. le Vice-recteur, ce que je voudrais souligner d'abord, au moment où vous allez quitter les hautes fonctions que vous avez assumées pendant de nombreuses années, c'est l'inlassable

courtoisie, l'amabilité jamais en défaut avec laquelle vous avez toujours accueilli tous vos subordonnés. Je ne me souviens pas pour ma part d'être jamais entré dans votre bureau, soit au Lycée d'abord, soit au Vice-rectorat, sans vous voir vous lever pour venir à ma rencontre avec le même sourire de bienvenue ; je ne me souviens pas plus d'avoir jamais remarqué sur votre physionomie, pendant que je vous entretenais des questions quelquefois fastidieuses, qui vous prenaient un temps précieux, le moindre signe de fatigue ou de distraction ».

Le Proviseur Farchi, 1951.

IN MEMORIAM

(...)

— Je ne me plains pas.

— Des jours qui me furent donnés le nombre est assez grand pour que j'aie pu me faire une philosophie humaniste et chrétienne de la vie et de la mort.

— J'ai eu, grâce à l'admirable dévouement de ma mère pour ses deux fils, une carrière conforme à mes goûts et à mes désirs.

— Le pouvoir administratif, local et ministériel, m'a constamment donné les preuves de sa confiance et de sa satisfaction. Il m'a accordé les récompenses qui sont à sa disposition : avancements, promotion, décoration... résistance mêmes à certaines intrigues.

— L'Église, de son côté, a manifesté à mon égard un intérêt qui dépassait de beaucoup mes mérites.

— Je dois à ma femme plus d'un demi-siècle d'un bonheur conjugal sans nuages, à mes enfants d'avoir vécu entouré de la chaleur de leur affection.

(...)

Hippolyte Foucque, 6 juin 1970.



Hippolyte Foucque : la passion d'une île, l'œuvre d'un maître

PHILOSOPHIE DU PROJET

Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre de nos activités de recherche sur l'Histoire de l'Éducation à La Réunion, est complémentaire de divers travaux menés en équipe au sein de l'Académie de l'île de La Réunion et publiés dans notre *Bulletin*. Ces travaux sont autant de manifestations qui, en faisant mieux connaître nos Académiciens et leurs œuvres, jettent les fondations d'un projet visant à écrire l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Académie de l'île de La Réunion.

L'exposition « Hippolyte Foucque : la passion d'une île, l'œuvre d'un maître », se propose, dans une perspective socio-historique, de revisiter la carrière et l'œuvre exceptionnelles d'Hippolyte Foucque. Exceptionnelle par la durée, la richesse de l'œuvre et la multiplicité des engagements. Universitaire, Inspecteur d'Académie, chercheur autant qu'animateur de la vie intellectuelle et culturelle, de la Colonie au Département, toutes les facettes d'Hippolyte Foucque renvoient à l'œuvre d'un maître pour lequel l'idée de transmettre fut cardinale.

CRÉDITS PHOTOS ET SOURCES

• Iconographie. - Les documents retenus, pour l'essentiel inédits, proviennent de divers fonds iconographiques privés et publics : Fonds Famille Vauthier, Fonds Famille Foucque, Collection Musée Léon-Djerx (don de Jean-François Hibon de Frohen), Fonds Académie de l'île de La Réunion, Fonds Hibon de Frohen et de Fonds dont la constitution a été mise en place dans le cadre du Programme de recherche sur l'histoire et la mémoire de l'École (PHMER) à La Réunion.

• Sources bibliographiques. - Raoul Lucas, *Bourbon à l'école, 1815-1946*, Saint-Denis, Océan Éditions, 2006. Raoul Lucas, Mario Serviabile, *L'encastrement dans la France. Regards croisés sur la départementalisation de La Réunion*, Saint-Denis, ARS Terres Créoles, 2016. Raoul Lucas, Mario Serviabile, *Histoire générale de l'École et de la Formation à La Réunion. L'École à La Réunion en 100 fiches*, Saint-Denis, ARS Terres Créoles, 2021.

CONCEPTION DU PROJET & RÉDACTION DES TEXTES

Raoul Lucas, socio-historien de l'Éducation, membre du Laboratoire CEMOI, Université de La Réunion. Membre de l'Académie de l'île de La Réunion.

RÉALISATION

- Création. - KIRIKOO
kirikoo.com@zeop.re - 0692 26 28 78
- Impression. - Service de Reprographie de l'Université de La Réunion

PARTENAIRES

Académie de La Réunion
Académie de l'île de La Réunion société savante
Département de La Réunion
Région Réunion
Famille Foucque
Mécénat culturel Chatel & Potier
Université de La Réunion

DÉROULÉ DE L'EXPOSITION

PANNEAU D'OUVERTURE
Hippolyte Foucque : la passion d'une île, l'œuvre d'un maître

PANNEAU 1
Une enfance endeuillée

PANNEAU 2
Les années lycéennes

PANNEAU 3
Les Foucque à Paris

PANNEAU 4
L'entrée dans la carrière

PANNEAU 5
Le Lycée dans la guerre

PANNEAU 6
L'envolée professionnelle

PANNEAU 7
« Le Chef »

PANNEAU 8
L'ascension d'un Académicien

PANNEAU 9
L'Académie aux fêtes du Bicentenaire

PANNEAU 10
Le premier Vice-recteur du Département

PANNEAU 11
Une œuvre abondante

PANNEAU 12
Une carrière honorée

PANNEAU 13
Identité du projet

L'Académie de l'île de La Réunion est une société savante reconnue d'utilité publique. Elle est membre de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.) et de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.). Elle est membre de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.) et de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.). Elle est membre de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.) et de l'Association française des Académies de l'Éducation (A.F.A.E.).

